

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 31 janvier 2024, au 1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette  
sous la présidence de Isabelle Vincent

**Approuvé**

**Présents :** M<sup>me</sup> Nadia Lemieux, enseignante, 1<sup>er</sup> cycle  
M<sup>me</sup> Édith Plamondon, éducatrice spécialisée  
M<sup>me</sup> Odette Lacoste, enseignante, 3<sup>e</sup> cycle  
M<sup>me</sup> Chantale Bouchard, directrice  
M. Guillaume Picard, parent  
M. Vincent-Philippe Reid, parent  
M<sup>me</sup> Nathalie Gagnon, enseignante, 2<sup>e</sup> cycle  
M<sup>me</sup> Isabelle Vincent, parent  
M<sup>me</sup> Kim Turcotte, enseignante préscolaire  
M<sup>me</sup> Marie-Chantal Chrétien, parent  
Mme Patricia Béland, parent  
M<sup>me</sup> Marie-Eve Lortie, éducatrice au service de garde  
M<sup>me</sup> Édith Marmen, directrice adjointe  
M<sup>me</sup> Marie-Pier Thibault, directrice adjointe

**Absents :** M<sup>me</sup> Gertha Jean, parent  
M<sup>me</sup> Claudia Veilleux, parent

**Secrétaire :** M<sup>me</sup> Josée Poulin

## 1. MOT D'OUVERTURE

### 1.1 Mot d'ouverture

Madame Chantale Bouchard déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h 03. M<sup>me</sup> Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Ajout du point 2.2 Sortie des étoiles filantes

#### **Résolution CÉHC23-24.18**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M<sup>me</sup> Nadia Lemieux, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Chrétien.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### 1.3 Intervention du public

M. Pageau, maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette, M. Pleau, directeur général du Centre de services scolaires des Découvreurs, M<sup>me</sup> Julie Aubin, directrice des ressources matérielles du Centre de services scolaires de Découvreurs et M<sup>me</sup> Isabelle Grenier, conseillère municipale du

secteur ont assisté à une partie de la rencontre du CÉ afin d'échanger sur divers sujets avec les membres du CÉ.

M. Martin Trudel intervient par rapport au fait que les places soient limitées pour l'utilisation du service de garde lors des journées pédagogiques et suggère aux membres de se questionner à savoir de quelle manière les inscriptions sont faites et places attribuées. Il met de l'avant que certains parents, n'ayant pas accès à leurs courriels au moment des inscriptions puissent être pénalisés. Il a ensuite assisté à la rencontre du CÉ.

#### **1.4 Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2023**

À la page 3, au point 5.1, nous devrions lire 31 janvier prochain plutôt que le 30 janvier prochain.

##### **Résolution du CÉHC23-24.19**

L'adoption du procès-verbal est proposée par M<sup>me</sup> Odette Lacoste, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Chrétien.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **1.5 Suivi au procès-verbal**

M<sup>me</sup> Bouchard informe les membres qu'à la suite de la loi sur les cellulaires un ajout sera fait au code de vie de l'école. De plus, la direction informe les membres que l'équipe école discutera en collaboration avec le comité sur le code de vie afin de mettre des balises très claires de l'utilisation du cellulaire à l'école. Ce dossier sera présenté aux membres du CÉ.

#### **1.6 Courrier reçu**

Aucun courrier reçu.

### **2. DÉCISION**

#### **2.1 Photo scolaire 2024-2025**

Il a été proposé de reporter ce sujet à la prochaine rencontre afin que les enseignants puissent faire des recherches quant au choix du photographe pour la photo scolaire 2024-2025.

#### **2.2 Sortie étoiles filantes**

M<sup>me</sup> Édith Plamondon demande aux membres d'obtenir leur accord afin que des élèves du groupe des étoiles filantes (Orion) puissent participer à une sortie à la cabane à sucre le 30 mars prochain chez un membre de la famille d'un élève, et ce, gratuitement.

##### **Résolution CÉHC23-24.20**

Il est proposé par M. Guillaume Picard, appuyé par M<sup>me</sup> Nadia Lemieux d'accepter la sortie à la cabane à sucre pour les élèves des étoiles filantes (Orion).

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **3. CONSULTATION**

#### **3.1**

### **4. DISCUSSION**

#### 4.1 Inscription au service de garde

Cette année, la semaine de relâche, se tiendra à l'école Des Hauts-Clochers au pavillon Notre-Dame du 4 au 7 mars.

Lors de la journée pédagogique du 16 février, les élèves iront voir une partie des Pee-Pee de Québec.

#### 4.2 Amendements apportés au projet de loi 23

M<sup>me</sup> Bouchard informe les membres des principaux amendements apportée au projet de loi 23.

#### 4.3 Optineurones

L'an passé, la conférence « Optineurones » a été offerte aux parents. Cette année, deux conférences seront présentées aux parents. La conférence « Défi d'être parents en 2024 » sera présentée le 27 février prochain. Et la deuxième conférence « Comment gérer son stress et anxiété » sera présentée en avril-mai prochain.

### **5. INFORMATION**

#### **5.1 Information de la directrice**

M<sup>me</sup> Bouchard présente le budget révisé 2023-2024 de l'école des Hauts-Clochers. Elle informe les membres qu'ils ont reçu des sommes d'argent dans le cadre du plan de rattrapage pour le tutorat, le soutien en classe et l'aide à la francisation. La mise en place est prévue dans la semaine du 12 février prochain.

M<sup>me</sup> Marmen informe les membres que l'offre des activités parascolaires est bonifiée avec plus de 15 activités. De plus, elle mentionne que M<sup>me</sup> Annie Ménard a mis en place une équipe de volleyball.

#### **5.2 Information du personnel**

M<sup>me</sup> Turcotte informe les membres que les élèves du préscolaire ont participé à l'activité du déjeuner en classe en pyjama le dernier vendredi avant le départ pour le congé de Noël.

M<sup>me</sup> Lemieux informe les membres que les élèves de la 2<sup>e</sup> année ont participé à une activité avec l’auteure Marianne Dubuc.

M<sup>me</sup> Nathalie Gagnon informe les membres que les élèves du 2<sup>e</sup> cycle participent à des activités de théâtre sur le thème des fables.

M<sup>me</sup> Odette Lacoste informe les membres que les élèves de la 5<sup>e</sup> année exposeront leurs constructions étonnantes. Les élèves de la 6<sup>e</sup> année participent à une activité avec le Club de tricotage en collaboration avec la maison des jeunes : beau projet de partenariat. De plus, la maison des jeunes organisent différentes activités afin que les élèves de la 6<sup>e</sup> année y participent.

M<sup>me</sup> Plamondon mentionne aux membres que les élèves des étoiles filantes participeront à un projet d’entrepreneuriat. Ils fabriqueront des bougies.

M<sup>me</sup> Marie-Ève Lortie informe les membres des activités du service de garde de la dernière journée pédagogique et celles à venir.

### **5.3 Information de la présidente du CÉ**

Aucune information de la présente du CÉ.

### **5.4 Information du Comité de parents**

M<sup>me</sup> Béland a assisté à une rencontre du comité de parents. Elle a fait un résumé de la rencontre : amendements de la loi 23, utilisation des cellulaires en classe, utilisation des technologies dans les écoles, les frais chargés aux parents, etc.

## **6. AUTRES SUJETS**

### **6.1**

## **7. FERMETURE**

### **7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil**

La prochaine rencontre aura lieu le 13 mars 2024.

### **7.2 Levée de l’assemblée**

Il est 21 h 20.

### **Résolution CÉHC23-24.22**

M<sup>me</sup> Odette Lacoste, appuyé par M<sup>me</sup> Kim Turcotte, propose la levée de l’assemblée.

**La proposition est adoptée à l’unanimité.**

Conformément à l’article 69 de la Loi sur l’instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d’établissement.

- Avec modifications
  - Sans modification lors de la séance du
- Voir le procès-verbal de la réunion du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,

M<sup>me</sup> Isabelle Vincent

Le secrétaire,

M<sup>me</sup> Patricia Béland